

2023-2287
2024-02-07

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la pyréthrine RVD2023-06 et butoxide de pypéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03/02/2025 conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pma.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

KNOCK DOWN MAX TUE LES PUCES ET LES PUNAISES DE LIT

VAPORISATEUR SOUS PRESSION COMMERCIAL

Pour usage intérieur dans RESTAURANTS, HÔTELS, HÔPITAUX ET AUTRES BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS pour (tuer/ éliminer/contrôler/ supprimer) et (repousser/ éloigner) les puces et les punaises des lits.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 29687 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrine 0,60%

Butoxide de pipéronyle 4,00%

CONTENU NET : g

DANGER

(SYMBOLE ICI) (SYMBOLE ICI) EXTRÊMEMENT EXPLOSIF
INFLAMMABLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA
PORTÉE DES ENFANTS

KUUS INC.,
UNITÉ 5 & 6, 450 TAPSCOTT RD,
Toronto, ON M1B 1Y41-800-267-
0455

www.knockdownbugs.com www.mosquitoshield.com Les
produits du famille avec valeur ajoutée™

Fièrement fabriqué au Canada

Fabricants de Chasses Moustiques Mosquito Shield

ÉNONCES FACULTATIFS

- Insecticide Botanique "Pyrethrum"
- (0,6% PYRÉTHRINES D'UNE FLEUR DE CHRYSANTHÈME PYRÉTHRUM)
- TRAITEMENT COMPLET POUR MATELAS ET CADRES DE LIT
- TRAITEMENT POUR LES FISSURES ET LES CREVASSES
- PARFAIT POUR LES LITS D'ANIMAUX ET LES ZONES OÙ LES ANIMAUX DOMESTIQUES DORMENT
- TUE ET ÉLOIGNE

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

SOINS En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec lapeau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Évacuer les endroits traités.

Bien aérer après l'application. Nettoyer soigneusement toutes les surfaces qui peuvent entrer en contact avec la nourriture pour animaux et pour humains et rincer à l'eau claire après l'application et avant de réutiliser. **NE PAS** contaminer la nourriture pour humains ou animaux ou les abreuvoirs. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Laver après l'application. **CONTENU SOUS PRESSION**. **NE PAS** placer dans l'eau chaude, près d'un radiateur, poêle ou autre source de chaleur. **NE PAS** percer ni jeter au feu, ni conserver à des températures de plus de 50°C. Ne pas vaporiser près d'une flamme nue, d'étincelles ou en fumant. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant l'application, le nettoyage et les réparations.

MODE D'EMPLOI

■ **POUR UTILISATION** : RESTAURANTS, HÔTELS, HÔPITAUX ET AUTRES BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

■ **ÉLIMINE et ÉLOIGNE** : les puces et les punaises des lits

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES STRUCTURES SUIVANTES : RESTAURANTS, HÔTELS, HÔPITAUX ET AUTRES BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après **7 jours** seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

Limitations d'utilisation

- **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- **NE PAS** pénétrer ni laisser quiconque pénétrer dans les sites traités dans les 2 heures suivant l'application. Le spécialiste de la lutte antiparasitaire doit aviser les travailleurs, les particuliers et les autres personnes du délai de réentrée à respecter. ● **NE PAS** appliquer dans une usine de transformation d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale lorsque des activités de transformation sont en cours.
- **NE PAS** appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement.
- **NE PAS** appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés sans porter un respirateur approprié et des lunettes protectrices.

- **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou encore, en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Les systèmes de renouvellement de l'air ou de ventilation dont le bon fonctionnement a été confirmé peuvent aussi être utilisés.

S'il est nécessaire d'entrer dans les zones traitées avant l'aération ou avant la fin du délai de réentrée de 2 heures, porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec un capuchon résistant aux produits chimiques par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques. Porter également un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Comment appliquer

NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT OU TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses, de périmètre, localisé ou de mobilier (litière d'animaux de compagnie, matelas, sommiers et cadres de lit seulement). Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un traitement de périmètre consiste à appliquer le produit à l'intérieur en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 mètre) le long du périmètre d'une pièce sur les plinthes, les jonctions murs et plancher ou murs et plafond et autour des cadrages des portes ou des fenêtres. Un traitement localisé s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Traitement de mobilier : *l'application généralisée* est sur de grandes parties ou toute la surface de l'article; *les traitements des fissures et des crevasses* sont des applications aux points de jonctions sur l'article; *le traitement localisé* s'agit de l'application sur une surface égale ou inférieure à 10% de la totalité de la superficie de l'article; et *le traitement du capitonnage et des coutures* (matelas seulement) s'agit de l'application à la jonction de deux ou de plusieurs pièces de tissu cousues ensemble ainsi que les nœuds et les boutons décoratifs.

DIRECTIVES GÉNÉRALES POUR LES TRAITEMENTS DE SURFACE À L'INTÉRIEUR : NE PAS dépasser 9.25 par m²(5.8 secondes/m²)

Pour (tuer/éliminer/contrôler/supprimer) les puces: Traiter soigneusement les surfaces à l'intérieur de la structure, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; les murs derrière et les planchers sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. armoires et unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; des zones localisées autour des poubelles; et autres éléments de la structure où les insectes indiqués se cachent. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes, les nids et les points d'entrée (p. ex. autour des portes et des fenêtres).

Pour (tuer/éliminer/contrôler/supprimer) les punaises des lits : NE PAS utiliser ce produit sur des articles lavables (p. ex. oreillers, draps, jouets, vêtements, etc.). Enlever les draps avant de traiter le matelas. Pulvériser le matelas, notamment autour du capitonnage et des coutures. Démontez le lit et pulvériser le cadre de lit, les ressorts et tous les joints. Le matelas traité doit être sec avant de remettre les draps lavés.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, **KNOCK DOWN MAX TUE LES PUCES ET LES PUNAISES DE LIT** contient un insecticide appartenant au groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à KNOCK DOWN MAX TUE LES PUCES ET LES PUNAISES DE LIT et à d'autres insecticides du groupe 3. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de KNOCK DOWN MAX TUE LES PUCES ET LES PUNAISES DE LIT ou d'autres insecticides du groupe 3 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans le site à traiter.

- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec {nom du représentant de la compagnie} au www.knockdownbugs.com

ENTREPOSAGE : NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton vaporisateur pour complètement éliminer la pression. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

